

**MANCHE 1**  
**Championnat de France par Equipes de Division 1**  
**du 3 - 5 mai 2019**

**centre régional de tir à l'arc**  
**Place de l'Europe-63200 Riom**





PROGRAMME PREVISIONNEL		
DATE	HORAIRE	
Vendredi 03/05	16h00 – 19h00	Ouverture du greffe
	16h30 – 19h00	Entrainement officiel toutes catégories
	18h00 – 18h30	Réunion capitaines des équipes
Samedi 04/05	<b>Qualification 2*70m / 2*50m – 2 rencontres par équipe</b>	
	08h30 – 11h15	3 volées d'entraînement suivi des qualifications des FCL et HCO – Rythme ABC
	11h45 – 14h30	3 volées d'entraînement suivi des qualifications des HCL et FCO – Rythme ABC
	<b>1<sup>ère</sup> rencontre</b>	
	15h00 – 15h05	1 volée d'entraînement
	15h05 – 15h40	2 premiers matchs individuels (1 vs 1 et 2 vs 2)
	15h40 – 15h45	1 volée entraînement équipe
	15h45 – 16h10	Match par équipe
	16h10 – 16h15	1 volée d'entraînement
	16h15 – 16h50	2 derniers matchs individuel (3 vs 3 et 4 vs 4)
	<b>2<sup>ème</sup> rencontre</b>	
	17h00 – 17h35	2 premiers matchs individuels (1 vs 1 et 2 vs 2)
	17h35 – 18h00	Match par équipe
	18h00 – 18h35	2 derniers matchs individuels (3 vs 3 et 4 vs 4)
	<b>3 rencontres par équipes</b>	
Dimanche 05/05	<b>3<sup>ème</sup> rencontre</b>	
	08h00 – 08h55	3 volées d'entraînement directement suivi des 2 premiers matchs individuels (1 vs 1 et 2 vs 2)
	08h55 – 09h00	1 volée entraînement équipe
	09h00 – 09h25	Match par équipe
	09h25 – 10h00	2 derniers matchs individuel (3 vs 3 et 4 vs 4)
	<b>4<sup>ème</sup> rencontre</b>	
	10h10 – 10h45	2 premiers matchs individuels (1vs 1 et 2 vs 2)
	10h45 – 11h10	Match par équipe
	11h10 – 11h45	2 derniers matchs individuels (3 vs 3 et 4 vs 4)
	<b>5<sup>ème</sup> rencontre</b>	
	11h55 – 12h30	2 premiers matchs individuels (1 vs 1 et 2 vs 2)
	12h30 – 12h55	Match par équipe
	12h55 – 13h30	2 derniers matchs individuels (3 vs 3 et 4 vs 4)
	13h30	Fin de la compétition



## MONTANT DES PRIMES

 1 <sup>ère</sup> qualification	600 €
 2 <sup>ème</sup> qualification	300 €
 3 <sup>ème</sup> qualification	100 €

## BUVETTE / RESTAURATION

Boissons chaudes, froides, ... Sandwichs à votre disposition tout au long de la compétition.

## HEBERGEMENT

 ACE	ZAC des portes de Riom 63200 RIOM	 04.73.67.67.67
 KYRIAD	ZAC des portes de Riom 63200 RIOM	 04.73.33.71.00
 Campanile	ZAC des portes de Riom 63200 RIOM	 04.7338.60.00
 B&B	ZAC des portes de Riom 63200 RIOM	 08.92.70.18.26
 IBIS	ZAC des portes de Riom 63200 RIOM	 04.73.33.47.70
 IBIS BUDGET	ZAC des portes de Riom 63200 RIOM	 08.92.68.09.29
 LE PACIFIQUE	52, avenue de Paris 63200 RIOM	 04.73.38.15.65
 Hôtel de Paris	1, rue du docteur Levadoux 63140 CHATEL GUYON	 04.73.86.00.12



## PLAN

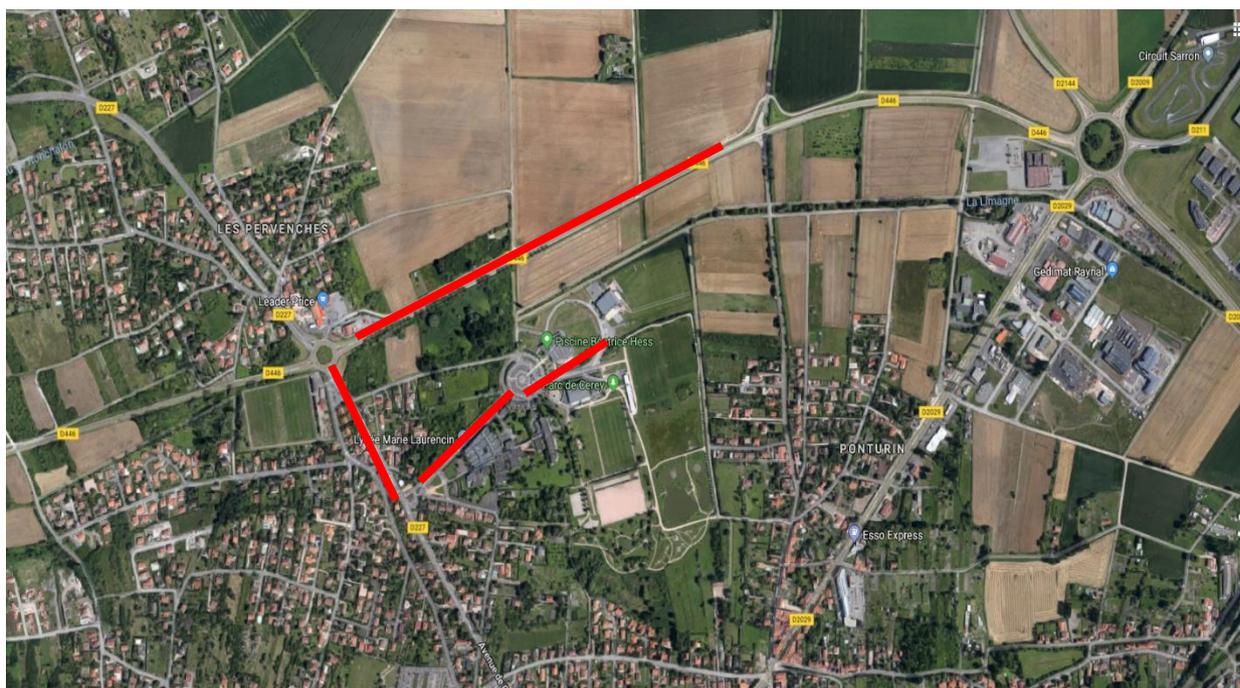
### Centre Régional et Départemental de Tir à l'Arc

Place de l'Europe

(derrière la piscine Béatrice HESS)

63200 RIOM

 **Coordonnées GPS**      N 45°56'52''  
E 03°08'15''





**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE DIVISION 1**  
**MANCHE 1 DU 3 – 5 MAI 2019**

- CLUB : .....

- VILLE : .....

- N° AGREMENT FFTA : .....

 **Coordonnées du responsable des inscriptions :**

- NOM : ..... – PRENOM : .....

-  : ..... -  : .....

- Entraîneur : .....

- N° licence entraîneur : .....

INSCRIPTIONS EQUIPE D1 ARC CLASSIQUE HOMMES				
	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CATEGORIE
1				
2				
3				
4				





**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE DIVISION 1**  
**MANCHE 1 DU 3 – 5 MAI 2019**

- CLUB : .....

- VILLE : .....

- N° AGREMENT FFTA : .....

 **Coordonnées du responsable des inscriptions :**

- NOM : ..... – PRENOM : .....

-  : ..... -  : .....

- Entraîneur : .....

- N° licence entraîneur : .....

INSCRIPTIONS EQUIPE D1 ARC CLASSIQUE FEMMES				
	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CATEGORIE
1				
2				
3				
4				





**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE DIVISION 1**  
**MANCHE 1 DU 3 – 5 MAI 2019**

- CLUB : .....

- VILLE : .....

- N° AGREMENT FFTA : .....

 **Coordonnées du responsable des inscriptions :**

- NOM : ..... – PRENOM : .....

-  : ..... -  : .....

- Entraîneur : .....

- N° licence entraîneur : .....

INSCRIPTIONS EQUIPE D1 ARC A POULIES HOMMES				
	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CATEGORIE
1				
2				
3				
4				





**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE DIVISION 1**  
**MANCHE 1 DU 3 – 5 MAI 2019**

- CLUB : .....

- VILLE : .....

- N° AGREMENT FFTA : .....

 **Coordonnées du responsable des inscriptions :**

- NOM : ..... – PRENOM : .....

-  : ..... -  : .....

- Entraîneur : .....

- N° licence entraîneur : .....

<b>INSCRIPTIONS EQUIPE D1 ARC A POULIES FEMMES</b>				
	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CATEGORIE
1				
2				
3				
4				





**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE DIVISION 1**  
**MANCHE 1 DU 3 – 5 MAI 2019**

- CLUB : .....

- VILLE : .....

- N° AGREMENT FFTA : .....

**Coordonnées du responsable des inscriptions :**

- NOM : ..... – PRENOM : .....

- : ..... - : .....

- Entraîneur : .....

- N° licence entraîneur : .....

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES					
	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CATEGORIE	ARME
1					
2					
3					
4					
5					
6					

**Nb inscriptions :** ..... \* 20 € = .....

Pour être prises en compte, les inscriptions doivent être accompagnées du règlement.  
Chèque à l'ordre des ARCHERS RIOMOIS à envoyer :

Les ARCHERS RIOMOIS - chez Mr Julien MEGRET - 16, rue de Saint Don 63200 RIOM



# Règlement du Championnat de France D1 Arc Classique 2019

<b>Composition</b>	16 équipes Hommes et 16 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	1 groupe national pour chaque catégorie.
<b>Compétitions</b>	3 Manches
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> est déclaré Champion de France Les clubs dont l'équipe est classée 14 <sup>ème</sup> , 15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> descendent en D2 la saison suivante.

**Le Championnat de France D1 Arc Classique**, se dispute en une seule phase sur la durée d'une saison sportive :

- Chez les hommes comme chez les femmes, chaque équipe rencontre les autres équipes une fois dans la saison. Une rencontre entre deux clubs est composée de 5 matchs (4 matchs individuels et 1 match par équipe).

La participation à chacune des manches de la saison est obligatoire pour toutes les équipes de D1. Le classement final de la saison est établi sur le total des points obtenus sur les 3 manches.

Les 3 manches de la saison sont des compétitions de Tir à l'Arc Extérieur 2x36 flèches à 70 m, selon le règlement international de l'épreuve olympique.

Les rencontres par équipe de club se déroulent en 5 matchs. (Voir déroulement du Championnat)

- **Arbitrage**

L'arbitrage de l'ensemble de la compétition est assuré conformément au cahier des charges par les arbitres désignés en relation avec le PCRA du Comité Régional du lieu de la compétition.

- **Déroulement du championnat**

La saison se réalise par la rencontre de toutes les équipes entre elles une fois dans la saison, soit 15 rencontres. Une manche est composée de 5 rencontres pour une équipe.

L'ordre des rencontres se réalise de la façon suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1		15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2			11	14	13	12	6	10	9	8	7	1	5	4	3	2
3				12	15	13	7	6	10	9	8	2	1	5	4	3
4					11	15	8	7	6	10	9	3	2	1	5	4
5						14	9	8	7	6	10	4	3	2	1	5
6							5	4	3	2	1	10	9	8	7	6
7								1	4	3	2	15	14	13	12	11
8									2	5	3	11	15	14	13	12
9										1	5	12	11	15	14	13
10											4	13	12	11	15	14
11												14	13	12	11	15
12													6	9	8	7
13														7	10	8
14															6	10
15																9
16																

1ère journée

2ème journée

3ème journée

Le numéro d'équipe est attribué en fonction de la place obtenue lors du championnat de l'année précédente : le champion de France obtient le n° 1, le 2<sup>ème</sup> le n° 2 et ainsi de suite jusqu'au n°13.

Le n° 14 est attribué au champion de France de D2 de l'année précédente, le n°15 est attribué au vice-champion de France de D2 et le n° 16 au 3<sup>ème</sup> du championnat de France D2.

Lors de chaque manche de la saison, une phase de qualification sur un 2x36 flèches à 70 m est réalisée. Le classement des équipes permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- 3 points attribués à la 1<sup>ère</sup> équipe
- 2 points attribués aux équipes classées de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> place
- 1 point attribué aux équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place
- 0 point attribué aux équipes classées de la 9<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place

Lors des rencontres entre équipes :

Ces rencontres se déroulent en 5 matchs, 4 matchs individuels et un match par équipe.

À l'issue de la phase de qualifications de chaque manche, chacun des 4 archers composant les équipes se voit attribuer un numéro de 1 à 4. Le numéro 1 est le meilleur archer de l'équipe sur la phase de qualifications, le numéro 2 est le 2ème, le numéro 3 est le 3ème et le numéro 4 est le 4ème.

Chaque archer de l'équipe conserve son numéro sur toute la durée de la manche concernée, soit pour les 5 rencontres de la manche.

Une rencontre entre 2 équipes se déroule en 3 temps distincts sur 2 cibles contiguës :

Des phases d'échauffement sont prévues à différents moments du programme de chaque manche.

### **1er temps :**

Matchs individuels entre les numéros 1 de chaque équipe (1er vs 1er) et entre les numéros 2 de chaque équipe (2ème vs 2ème). Les archers qui se rencontrent tirent sur la même cible. Les matchs individuels se déroulent selon le règlement international en vigueur (matchs au meilleur des 5 sets de 3 flèches)

La victoire d'un match rapporte 1 point à l'équipe du gagnant et 0 point à l'équipe du perdant.

### **2ème temps :**

Matchs par équipe selon le règlement international en vigueur au meilleur des 4 sets de 6 flèches.

La victoire de ce match rapporte 2 points à l'équipe gagnante et 0 point à l'équipe perdante.

### **3ème temps :**

Matchs individuels entre les numéros 3 de chaque équipe (3ème vs 3ème) et entre les numéros 4 de chaque équipe (4ème vs 4ème). Les archers qui se rencontrent tirent sur la même cible. Les matchs individuels se déroulent selon le règlement international en vigueur (matchs au meilleur des 5 sets de 3 flèches)

La victoire d'un match rapporte 1 point à l'équipe du gagnant et 0 point à l'équipe du perdant.

Si une équipe est composée que de 3 archers, le dernier match de chaque rencontre d'une manche sera considéré comme perdu pour cette équipe et un (1) sera attribué à l'équipe adverse.

Si deux équipes composées de 3 archers se rencontrent, aucun point ne sera attribué pour le dernier match le score de la rencontre sera donc sur 5 points au lieu de 6.

Position des entraîneurs et archers pendant les matchs :

Pendant les matchs individuels, les entraîneurs devront se situer dans leur couloir réservé.

Les autres archers pourront venir jusqu'à la ligne de presse.

Pendant les matchs par équipe, le règlement international en vigueur est appliqué.

L'équipe qui gagne la rencontre est celle qui a obtenu le plus de points à l'issue des matchs. En cas d'égalité, l'équipe gagnante de la rencontre est celle ayant gagné le match par équipe.

La victoire d'une rencontre donne deux (2) points au classement à l'équipe gagnante et zéro (0) à l'équipe perdante.

Le résultat (score) de la rencontre permet d'attribuer des points servant au départage des équipes en cas d'égalité. Les points de rencontres gagnés par l'équipe deviennent des Points gagnés (Pg). Les points perdus par l'équipe deviennent des Points perdus (Pp). Le différentiel (Diff.) entre les Pg et les Pp donne un résultat servant au départage des équipes à égalité, soit  $Pg - Pp = \text{Diff.}$

Le classement d'une équipe se fait donc en prenant en compte les éléments suivants :

- Nombre de points de bonus obtenus sur les qualifications des différentes manches additionnés aux nombre de points de victoires de rencontres
- Différentiel de scores des rencontres (Diff.) obtenus par la soustraction des Points perdus (Pp) aux Points gagnés :  $Pg - Pp = \text{Diff.}$

### **En cas d'égalité**

1. De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international. À l'issue du barrage lors d'un match individuel, le vainqueur du match marque un point de set supplémentaire (le score final du match est (6-5). À l'issue du barrage lors d'un match par équipe, l'équipe vainqueur du match marque un point de set supplémentaire (le score final du match est (5-4).

2. De points après les x rencontres de la saison, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :
  - Le meilleur différentiel (Diff.) entre les équipes à égalité
  - Le total du nombre de Points gagnés (Pg) par l'équipe
  - Le meilleur total des scores de qualification des x manches
  - Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité

## Règlement du Championnat de France D1 Arc à Poulies 2019

<b>Composition</b>	16 équipes Hommes et 8 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	1 groupe national pour chaque catégorie
<b>Compétitions</b>	3 Manches
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> , est déclaré Champion de France. Les clubs dont l'équipe masculine est classée 14 <sup>ème</sup> , 15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> descendent en DR la saison suivante. Les clubs dont l'équipe féminine est classée 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> descendent en DR la saison suivante.

**Le Championnat de France D1 arc à poulies**, se dispute en une phase sur la durée d'une saison sportive :

- Chez les hommes, chaque équipe rencontre les autres équipes une fois dans la saison, Chez les femmes, chaque équipe rencontre deux fois les autres équipes dans la saison. Une rencontre entre deux clubs est composée de 5 matchs (4 matchs individuels et 1 match par équipe).

La participation à chacune des manches de la saison est obligatoire pour toutes les équipes de D1. Le classement final de la saison est établi sur le total des points obtenus sur les 3 manches.

Les 3 manches de la saison sont des compétitions de Tir à l'Arc Extérieur 2x36 flèches à 50 m, selon le règlement international.

Les rencontres par équipe de club se déroulent en 5 matchs. (Voir déroulement du Championnat).

- **Arbitrage**

L'arbitrage de l'ensemble de la compétition est assuré conformément au cahier des charges par les arbitres désignés en relation avec le PCRA du Comité Régional du lieu de la compétition.

- **Déroulement du championnat**

La saison se réalise par la rencontre de toutes les équipes entre elles au moins une fois dans la saison. Pour les hommes, les équipes se rencontrent une fois dans la saison, soit 15 rencontres par équipe réparties en 5 rencontres par manche ;

Pour les femmes, les équipes se rencontrent deux fois dans la saison, soit 14 rencontres par équipe réparties en 5 rencontres par manche sur les deux premières manches et 4 rencontres sur la dernière manche.

L'ordre des rencontres se réalise de la façon suivante :

Pour les hommes :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1		15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2			11	14	13	12	6	10	9	8	7	1	5	4	3	2
3				12	15	13	7	6	10	9	8	2	1	5	4	3
4					11	15	8	7	6	10	9	3	2	1	5	4
5						14	9	8	7	6	10	4	3	2	1	5
6							5	4	3	2	1	10	9	8	7	6
7								1	4	3	2	15	14	13	12	11
8									2	5	3	11	15	14	13	12
9										1	5	12	11	15	14	13
10											4	13	12	11	15	14
11												14	13	12	11	15
12													6	9	8	7
13														7	10	8
14															6	10
15																9
16																

1ère journée

2ème journée

3ème journée

Pour les femmes :

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2	14		5	6	3	2	1	4
3	13	12		7	2	1	4	3
4	12	13	14		1	4	3	2
5	11	10	9	8		7	5	6
6	10	9	8	11	14		6	5
7	9	8	11	10	12	13		7
8	8	11	10	9	13	12	14	

1ère journée

2ème journée

3ème journée

Le numéro d'équipe est attribué en fonction de la place obtenue lors du championnat de l'année précédente :

Chez les hommes, le champion de France obtient le n° 1, le 2<sup>ème</sup> le n° 2 et ainsi de suite jusqu'au n°13. Les n°14, 15 et 16 sont attribués aux 3 équipes issues de la Finale Nationale des DR de l'année précédente. Le n° 14 est attribué au vainqueur, le n° 15 est attribué au 2<sup>ème</sup> et le n° 16 au 3<sup>ème</sup>.

Chez les femmes, la championne de France obtient le n° 1, le 2<sup>ème</sup> le n° 2 et ainsi de suite jusqu'au n°6. Les n°7 et 8 sont attribués aux 2 équipes issues de la Finale Nationale des DR de l'année précédente. Le n°7 est attribué au vainqueur, le n°8 est attribué au 2<sup>ème</sup>.

Lors de chaque manche de la saison, une phase de qualification sur un 2x36 flèches à 50 m est réalisée. Le classement des équipes permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

Pour les hommes : 16 équipes

- 3 points attribués à la 1<sup>ème</sup> équipe
- 2 points attribués aux équipes classées de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> place
- 1 point attribué aux équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place
- 0 point attribué aux équipes classées de la 9<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place

Pour les femmes : 8 équipes

- 3 points attribués à la 1ère équipe
- 2 points attribués à l'équipe classées de la 2ème place
- 1 point attribué aux équipes classées de la 3ème à la 4ème place
- 0 point attribué aux équipes classées de la 5ème à la 8ème place

Lors des rencontres entre équipes :

Ces rencontres se déroulent en 5 matchs, 4 matchs individuels et un match par équipe.

À l'issue de la phase de qualifications de chaque manche, chacun des 4 archers composant les équipes se voit attribuer un numéro de 1 à 4. Le numéro 1 est le meilleur archer de l'équipe sur la phase de qualifications, le numéro 2 est le 2ème, le numéro 3 est le 3ème et le numéro 4 est le 4ème.

Chaque archer de l'équipe conserve son numéro sur toute la durée de la manche concernée, soit pour les 5 rencontres de la manche. (4 rencontres de la manche pour la 3ème manche en DNAP Femme)

Une rencontre entre 2 équipes se déroule en 3 temps distincts sur 2 cibles contigües :

Des phases d'échauffement sont prévues à différents moments du programme de chaque manche.

### **1er temps :**

Matchs individuels entre les numéros 1 de chaque équipe (1er vs 1er) et entre les numéros 2 de chaque équipe (2ème vs 2ème). Les archers qui se rencontrent tirent sur la même cible. Les matchs individuels se déroulent selon le règlement international en vigueur (matchs au meilleur cumul des 5 volées de 3 flèches)

La victoire d'un match rapporte 1 point à l'équipe du gagnant et 0 point à l'équipe du perdant.

### **2ème temps :**

Matchs par équipe selon le règlement international en vigueur au meilleur cumul des 4 volées de 6 flèches.

La victoire de ce match rapporte 2 points à l'équipe gagnante et 0 point à l'équipe perdante.

### **3ème temps :**

Matchs individuels entre les numéros 3 de chaque équipe (3ème vs 3ème) et entre les numéros 4 de chaque équipe (4ème vs 4ème). Les archers qui se rencontrent tirent sur la même cible. Les matchs individuels se déroulent selon le règlement international en vigueur (matchs au meilleur cumul des 5 volées de 3 flèches)

La victoire d'un match rapporte 1 point à l'équipe du gagnant et 0 point à l'équipe du perdant.

Si une équipe est composée que de 3 archers, le dernier match de chaque rencontre d'une manche sera considéré comme perdu pour cette équipe et un (1) sera attribué à l'équipe adverse.

Si deux équipes composées de 3 archers se rencontrent, aucun point ne sera attribué pour le dernier match le score de la rencontre sera donc sur 5 points au lieu de 6.

Position des entraîneurs et archers pendant les matchs :

Pendant les matchs individuels, les entraîneurs devront se situer dans leur couloir réservé.

Les autres archers pourront venir jusqu'à la ligne de presse.

Pendant les matchs par équipe, le règlement international en vigueur est appliqué.

L'équipe qui gagne la rencontre est celle qui a obtenu le plus de points à l'issue des matchs. En cas d'égalité, l'équipe gagnante de la rencontre est celle ayant gagné le match par équipe. La victoire d'une rencontre donne deux (2) points au classement à l'équipe gagnante et zéro (0) à l'équipe perdante. Le résultat (score) de la rencontre permet d'attribuer des points servant au départage des équipes en cas d'égalité. Les points de rencontres gagnés par l'équipe deviennent des Points gagnés (Pg). Les points perdus par l'équipe deviennent des Points perdus (Pp). Le différentiel (Diff.) entre les Pg et les Pp donne un résultat servant au départage des équipes à égalité, soit  $Pg - Pp = \text{Diff.}$

Le classement d'une équipe se fait donc en prenant en compte les éléments suivants :

- Nombre de points de bonus obtenus sur les qualifications des différentes manches additionnées aux nombre de points de victoires de rencontres
- Différentiel de scores des rencontres (Diff.) obtenus par la soustraction des Points perdus (Pp) aux Points gagnés :  $Pg - Pp = \text{Diff.}$

### **En cas d'égalité**

- De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- De points après les x matchs de la saison, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :
  - ↳ Le meilleur différentiel (Diff.) entre les équipes à égalité
  - ↳ Le total du nombre de Points gagnés (Pg) par l'équipe
  - ↳ Le meilleur total des scores de qualification des x manches
  - ↳ Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité